



**LA SOCIÉTÉ D'ARTILLERIE  
ET SOLDATS DU TRAIN DE LA  
HAUTE-BROYE ET DU JORAT**

a le pénible devoir de faire part  
du décès de

**Monsieur  
Louis RAMUZ**

*leur cher camarade  
et frère d'arme*

Pour les obsèques, veuillez vous  
référer à l'avis de la famille.